L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : 2 rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 4 JANVIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & GIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 4 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
— ?

Par Mason, Ellinan & Co., à la Bourse des Négociants, et des Encanteurs, rue Royale, bijoux, argenterie, dentelles, meubles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 32 de la rue des Magasins—bottes, souliers et brodequins.

☞ Achetez vos bouteilles à 75 cents la livre; vos fruits cristallisés à 60 cents la livre chez Adolphe Lemanne, rue de Chartres, 2027 entre Dumaine et Ste-Anne. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Mardi, 4 janvier 1876.

VARIETES—Little Emily.
ACADEMIE—Trumps, or High, Low, Jack & the Game.
ST-CHARLES—Zoe la Sylphide cubaine.

Le message du gouverneur Kellogg.

Le message du gouverneur *de facto* est d'une longueur inusitée, et nous devons nous contenter d'en donner une analyse rapide à nos lecteurs.

Mr Kellogg s'étend longuement et complaisamment sur les résultats de sa politique financière et les effets des amendements et du plan de conversion qu'il a fait adopter. C'est là un sujet trop connu pour que nous ayons besoin de nous y arrêter. Mr Kellogg a raison de dire que son administration a été plus économique que que celle de Warmoth, mais il a tort quand il dit qu'une forte partie des dettes actuelles d'Etat vient des anciennes administrations démocratiques. Cela est inexact. Sur la dette d'Etat réelle et éventuelle qui était au 1er janvier 1873 de 46 millions de dollars, il n'y avait que 9 millions dus aux administrations antérieures à l'avènement du radicalisme en Louisiane. Sur ces 46 millions, il n'en était d'ailleurs réellement que 34, le surplus se composant d'obligations éventuelles non réalisées. Voici l'état de la dette consolidée et flottante aux dates ci-dessous indiquées :

1er janvier 1873	$34,093,407 90
1874	28,221,553 30
1875	28,336,660 88
1876	19,061,645 25

La réduction dans les deux dernières années est due à la conversion des Bons et mandats à 60 cents à la piastre.

Mr Kellogg compare les dépenses de son administration à celles de son prédécesseur; la réduction a été très forte, mais il ne faut pas oublier qu'ayant la guerre les dépenses ne dépassaient pas deux millions par an. Voici les chiffres pour les administrations radicales.

1870 Warmoth	$7,050,636
1871 do	7,578,147
1872 do	4,371,428
1873 Kellogg	3,696,912
1874 do	3,008,101
1875 do	2,955,645

Le message s'occupe ensuite du bill supplémentaire de conversion et dit que si tous les Bons et Mandats étaient convertis, le total de la dette consolidée d'Etat se monterait à $14,015,182 51. Ce chiffre serait réduit si les cours écartaient certains Bons comme invalides.

La question des levées est longuement traitée; après avoir rappelé ce qui a été tenté au Congrès et rappelé quelles sont les relations entre l'Etat et la compagnie des levées, le message dit qu'il existe des doutes sérieux sur la validité du contrat de la compagnie.

La Compagnie a construit 5,619,530 yardes cubes de levées en 4 ans, au lieu de trois millions par an; elle a reçu $1,948,700 ce qui fait 34 cents 1/2 par yarde, mais tout ce qui reste à collecter sur la taxe ira est dû. M. Kellogg propose d'accepter l'offre de la Compagnie de renoncer à sa charte moyennant le paiement de certaines réclamations, et de faire faire les levées par l'Etat qui emploierait, à cet effet, les détenus de Baton Rouge. Quelques détails sont donnés à ce sujet. La taxe actuelle pourrait être réduite, sans diminuer la quantité de levées construites.

Si la suggestion était adoptée, les travaux seraient placés sous le contrôle d'un bureau composé de cinq ou trois citoyens compétents, élus par l'assemblée en session jointe, ou nommés trois par l'assemblée et deux par l'Exécutif. La politique devrait rester étrangère à la question des levées.

Nous nous réservons de revenir sur ces suggestions de M. Kellogg qui, à première vue, nous paraissent bonnes.

La question que le message examine ensuite est celle du chemin de fer du Pacifique; nous la laissons de côté, pour aujourd'hui, afin d'arriver à celle des finances de la ville.

Mr. Kellogg considère que des mesures législatives sont nécessaires pour aider la ville à sortir de ses embarras financiers et il y promet son concours. Mais il voit, d'un mauvais œil le mouvement récent relatif aux taxes pour la police et les écoles. Il y voit une intention de ressusciter l'agitation en faveur de la résistance aux taxes. Mr. Kellogg se trompe sur l'origine du nouveau système d'administration municipale, mais il a raison quand il dit que l'expérience a condamné le système. Autre erreur de Mr. Kellogg : les dettes ont augmenté sous les deux premiers conseils radicaux, mais non sous les deux derniers qui étaient démocrates.

Nous citerons ce qui suit :

La dette totale consolidée et flottante de la Nouvelle-Orléans le 30 juin 1875, était de $23,288,900 50.

La valeur imposable des propriétés réelles et personnelles dans la ville est de $124,583,002.

Les taxes arriérées actuellement dues à la ville pour les six dernières années sont :

Années.	Montants.
1870	$178,891 29
1871	287,152 65
1872	332,678 59
1873	641,007 89
1874	912,855 24
1875	
Total	$2,352,175 66

Les revenus de la ville de toutes sources, y compris la taxe directe de cette demi pour cent, pour l'année courante, sont évalués à $2,349,182 72.

Les évaluations adoptées pour les dépenses de l'année égalent le montant des recettes et laissent sans qu'il y soit pourvu :

Coupons d'intérêt échus sur les Bons de ville, y compris décembre 1875	$1,295,057
Intérêt courant sur les Bons de ville, environ	$1,450,000
Moins le montant alloué sous le titre "dette de ville, intérêt et rachat" probablement pour le plan de Bons à prime	307,500
Déficit net sur l'intérêt courant	$1,142,500
Déficit sur l'allocation pour la police métropolitaine	149,000
Déficit sur les dépenses des écoles publiques	107,220
Total du déficit pour 1876 à combler	$1,398,770
Ce qui fait un déficit total pour 1875 et 1876 de	$3,063,778

Une telle situation porte en elle-même son enseignement. La ville est incurable, et, dans mon opinion, la seule voie ouverte est de recourir sans plus tarder à un règlement de ses obligations envers ses créanciers et d'établir une administration plus économique du gouvernement pour l'avenir.

Le principal défaut de la forme bureaucratique actuelle du gouvernement de la ville, a apparu dès le début. En présentant ses objections au premier budget fait sous la nouvelle charte, le maire Flanders a signalé qu'il y avait désormais sept conseils au lieu d'un, "chaque administrateur devant assumer le contrôle des affaires de son département et répugnant à intervenir dans la juridiction des autres". Quoique les fonctions de quelques uns des administrateurs ne soient que nominales, chacun d'eux a un état-major de secrétaires, de commis et de députés. Les allocations pour salaires pour le dernier mois se montent à $20,659 13 ou à près de $250,000 par an. Ceci ne comprend pas les rôles de travail et de charroi du département des améliorations, du commerce, et des faisanes publiques qui, pour le même mois, montent à $18,843 41 en sus. Ces allocations sont au-dessous de la moyenne. Aucune ville, dans la position de la Nouvelle-Orléans, ne peut supporter un pareil système de gouvernement.

Je suggère que la Charte de la ville de la Nouvelle-Orléans soit amendée. Le conseil devrait se composer d'un Maire, à élire par toute la ville et de 17 aldermen, chaque ward de la ville en élisant un.. Le Maire nommerait, sujets à la confirmation par le Conseil, un contrôleur, un trésorier et un voyer, ce dernier devant avoir la surveillance générale des rues, &c. Le Maire, le contrôleur, le trésorier et le voyer recevraient des salaires convenables mais non excessifs; les aldermen ne seraient pas payés. Tous les travaux publics seraient faits par contrat et seraient adjugés, non sur propositions cachetées, mais par adjudication publique. Les élections du Maire et des aldermen seraient faites à une époque différente de celle des élections générales, de façon à ce qu'elles soient dégagées, autant que possible, de l'agitation des luttes politiques.

A ces suggestions qui sont excellentes, bien qu'incomplètes, le message ajoute les recommandations suivantes pour les économies à réaliser.

Consolider la prison de paroisse et la Maison de Travail et confier à la ville l'entretien des prisonniers. Réduire le nombre des cours municipales à deux. Diminuer considérablement les émoluments excessifs des shérifs. Modifier ou abolir les taxes de drainage et du parc. Tout cela est excellent. Le message ajoute :

Au sujet de l'intérêt, il peut être convenable d'autoriser la levée d'une petite taxe, suffisante pour payer un quart, par exemple, du taux actuel de l'intérêt, ou plus, pendant le cours des négociations pour la liquidation des Bons.

Pour la liquidation, le message suggère la nomination d'un Bureau de cinq personnes auxquelles une loi donnerait pleins pouvoirs de négocier avec les créanciers de la ville et d'arrêter un plan équitable de compromis, soit le plan des Bons à prime, soit tout autre, lequel arrangement après avoir été ratifié par le conseil serait obligatoire. M. Kellogg suggère que deux membres du Bureau soient nommés par le conseil pour représenter la ville, deux par le Bureau des Assurances et le Clearing House pour représenter les créanciers et le cinquième par le gouverneur ou la Législature.

Nous trouvons ce mode très mauvais, car les contribuables ne seraient pas représentés dans le Bureau et il est de toute importance qu'ils le soient. Le message n'aborde pas la question de la légalité des Bons, qui est, cependant, la première à résoudre.

Le message défend naturellement la police métropolitaine. M. Kellogg a signé ces jours-ci un bill, passé en 1875 par la pseudo-législature, lequel réduit le coût de la police à $499,000, au lieu de $600,000 en 1875, et il trouve que cela suffit. Selon nous, le contrôle de la police doit être rendu au maire et le chiffre des dépenses réduit à $300,000.

Même désaccord entre nous et M. Kellogg sur la question des Ecoles. Une ville insolvable n'a pas le droit de faire des gratuités avec l'argent des contribuables, sans leur consentement, et au préjudice de ses créanciers. M. Kellogg veut le maintien de la taxe d'écoles et du chiffre de $404,220 fixé par le bureau des écoles pour 1876, ce qui pour 19,500 enfants fait $20 75 par tête.

Les recommandations du message sur l'égalisation des assessements valent mieux, mais nous allons plus loin et nous pensons que toute la législation sur ce sujet est à refaire.

Le message appelle l'attention de l'Assemblée sur l'abus des exemptions de taxes. Il y a à la Nouvelle-Orléans pour plus de 25 millions de propriétés exemptes de taxes. Il y a évidemment là un grand abus à corriger.

Mr Kellogg recommande divers amendements à la Constitution : 1° pour réduire et fixer les salaires des fonctionnaires d'Etat; 2° réduire le *per diem* des membres de l'Assemblée à $6 et le mileage à 5 cents par mille et limiter les dépenses de chaque session, ce qui ferait économiser $75,000. Il voudrait mieux abolir le mileage et le remplacer par des frais de route fixe.)

3° Réduire la session annuelle de 60 jours à 30. (Excellent.)

Le message recommande de limiter les émoluments des collecteurs de taxes, des greffiers et shérifs, d'abolir les juges de paroisse, de rappeler la loi qui porte le salaire des juges de la Cour Suprême à $12,500.

La législation doit s'occuper des monopoles qui pèsent sur les industries, réduire les charges pour le transfert des propriétés, l'enregistrement des hypothèques, les protêts, les appels des justices de paix, &c.

M. Kellogg demande une allocation pour le centenaire, afin de maintenir la dignité de l'Etat. Ceci nous semble sans partis. Il demande à la législature de venir en aide à l'Hôpital de Charité et au collège agricole et industriel.

Le message recommande d'autoriser les fermiers du pénitencier à continuer à engager les services des détenus, autrement il faudrait pourvoir à l'entretien de ceux-ci. (Question réservée).

M. Kellogg trouve le nouveau recensement admirable et demande à la Législature de le prendre pour base de la nouvelle formation des circonscriptions électorales. On connaît nos vues sur ce sujet. Mais M. Kellogg veut bien reconnaître que de nouvelles lois d'enregistrement et d'élections sont nécessaires et il admet que le bureau des retours est un instrument de parti dangereux.

Le message se termine par un appel à la paix et consiste en rappelant à l'assemblée la promesse faite par elle de lui accorder son appui.

Nous reviendrons sur les différentes questions traitées dans ce document.

OVER THE COUNTRY.—Sous ce titre, madame E. Burke Collins, vient de publier le premier journal hebdomadaire, qui sera consacré à la publication de nouvelles et de romans. Le bureau du journal est rue Poydras No 139.

Nous avons reçu le rapport de Mr Wm. Wright, enregistreur des votants pour l'Etat. Ce rapport contient les tableaux du nouveau recensement.

SOMNAMBULISME.—On verra plus loin une annonce du professeur Lenormand qui revient de Paris, avec l'intention de donner, comme par le passé, des consultations sur beaucoup de sujets, sur les maladies comme sur les affaires. Mr Lenormand est somnambule et spiritualiste et, à l'aide de ses facultés, dit-il, il peut donner des conseils lumineux, opérer par sympathie, beaucoup de guérisons et effectuer beaucoup d'arrangements de famille. En médecine, il donne aux pauvres des consultations gratuites, rue St-Philippe 113.

☞ Chapeaux, chapeaux. Les plus élégants et les meilleurs marchés sont ceux du Robt. E. Lee, chapeaux de soie à cinq piastres pièce.

Si vous voulez des chaussures durables, allez au MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine, dont Mr Lion est l'agent.

L'AFFAIRE REYGONDAUD.—Le *Moniteur universel* donne les nouvelles suivantes reçues de Madrid par le ministère des affaires étrangères sur l'affaire Reygondaud :

A la suite des énergiques et pressantes réclamations du gouvernement français, l'affaire Reygondaud est à la veille de recevoir une solution satisfaisante.

Les informations demandées à Cuba et qui s'étaient trop longtemps fait attendre, sont arrivées à Madrid. Le colonel espagnol, instruit de ces faits, ne pouvait plus hésiter à s'associer à l'indignation causée dans le monde entier par l'odieux attentat dont notre compatriote a été victime. On assure qu'il a fait parvenir au gouvernement français l'expression de ce sentiment.

Il aurait également l'intention d'accorder à la malheureuse famille de M. Reygondaud une indemnité dont le montant se discute en ce moment.

Hesterait à obtenir, comme dernière satisfaction, la punition du coupable. Il est établi que le brigadier Valera, signalé par l'opinion publique comme l'auteur du crime, aurait trouvé, dans l'enquête à laquelle on s'est livré à Cuba, des complaisances qui pouvaient avoir pour résultat de faire retomber la responsabilité sur des agents secondaires. Le gouvernement espagnol se serait décidé à télégraphier au gouverneur général, de suspendre cet officier de son commandement et de le renvoyer immédiatement en Espagne, où il aura à fournir des explications qu'il lui sera certainement difficile de donner.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—*Little Emily*, pièce tirée du célèbre roman de Dickens, "David Copperfield," a obtenu hier soir, un très grand succès au théâtre des Variétés. Cet ouvrage a été interprété d'une façon très intéressante par toute la compagnie. Mr. Rowe a été original et émouvant dans le rôle de Micawber.

Ce soir, on donnera une seconde représentation de "Little Em'ly."

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La pièce féerique *The Ice Witch*, montée par M. Bidwell à l'occasion des jours de fête, a cédé place dimanche dernier à une amusante comédie intitulée : *Trumps or High, Low, Jack & the Game*, dans laquelle Mr Geo. E. Locke a fait son début, secondé par la troupe régulière de l'Académie. La même comédie est annoncée pour ce soir, avec Yankee Locke dans le rôle de "Jedekiah Spin-it-out-a-genius." Le spectacle commencera par le ballet de St-Félix et des tours de force par la famille Ségrist.

THÉATRE ST-CHARLES.—Le programme de ce théâtre porte pour ce soir, *Zoe*, la sylphide cubaine.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.—Samedi, 8 janvier 1876, un grand bal paré et masqué sera donné par la compagnie No 1 des Pompiers de St. Bernard, dans la salle Grunewald. Le comité d'arrangement se compose de Mr A. Darcantel, président et de MM. W. J. Inbau, H. J. Ktees, D. Decosse et A. LeBlanc. Nous reproduisons ces noms à dessein, car ils inspirent toute confiance. On peut être sûr que l'affaire sera bien conduite et que la soirée sera brillante et recommandable sous tous les rapports. Une annonce insérée autre part indique le moyen de se procurer des invitations.

☞ Le plus grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants on trouve au Robt. E. Lee, coin Canal et Bourbon et coin Royale et St-Louis.

Il est un fait incontestable, que les plus belles chaussures se vendent au MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
Union Española.

Les membres de cette excellente association se sont réunis en assemblée générale avant-hier, dimanche, dans le local de la Loge Persévérance, au coin des rues Dumaine et St-Claude, pour procéder à l'élection des officiers du nouvel exercice. Voici la liste des élus :

Président,—V. Piabeliza;
Vice-président,—J. Alsina;
Trésorier,—A. Decoro;
Secrétaire,—J. Muñ z;
Secrétaire-financier,—P. Calan;
Médecin,—Dr Beaufort;
Collecteur,—S. Moreno;
Grand-marshal,—G. Pratz.

Ces noms sont ceux de citoyens qui jouissent à juste titre de l'estime publique et qui dirigeront avec tact, zèle et intelligence les affaires de la Société.

Une petite scène de famille.

Suivant une louable tradition, les différents membres du conseil d'administration et les médecins de la société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans, se sont rendus, le 1er janvier, chez le nouveau président de la société, Mr Schweitzer. Après l'échange des souhaits et compliments d'usage, M. Schweitzer se tournant vers son prédécesseur, le vénérable Joseph Girod, aujourd'hui président honoraire de la société, lui a présenté, au nom du conseil et des médecins, une fort belle canne comme témoignage de sympathie et de respectueuse estime pour son long dévouement au bien de la société. M. Girod a été très touché de cette attention, et quelques paroles bien senties et une poignée de main ont été échangées à cette occasion.

Fêtes à Mobile.

Les fêtes de fin d'année chez nos voisins de Mobile ont été extrêmement brillantes. Nous aliterons surtout le cortège des "Cowbellions" que les exhibitions les plus réussies de notre Mystick Krewe n'ont pas dépassé en splendeur. La mystérieuse société a fait solitairement son apparition dans Government Street, le 31 décembre, à 8 heures du soir, précédée, accompagnée et suivie de nombreux porteurs de torches.

Le sujet traité était " The wars of the Roses," cette guerre de trente ans que se sont faite les maisons d'York et de Lancaster, qui a rougi le sol anglais du meilleur sang de ses enfants et qui a amené la destruction de presque toute l'ancienne noblesse du royaume.

Plus de 30,000 visiteurs accourus de l'intérieur de l'Alabama et du Mississippi encombraient les rues de la ville.

Les *Strikers*, autre Société dans le genre du Mystic Krewe, ont obtenu un succès égal à celui des *Cowbellions*. Ils ont parcouru les principaux quartiers de la ville, dans leurs admirables costumes, dont la richesse était rehaussée par l'éclat des diamboeaux. Ils représentaient les personnages de la "Jérusalem délivrée" de Tasse.

N'oublions pas le club des T. D. S., initiales cabalistiques que nous ne chercherons pas à expliquer. Sa représentation des "Fables de l'Enfance" a été parfaite et d'une exactitude frappante dans les moindres détails. La foule a vigoureusement applaudi ce spectacle plein d'intérêt.

Des tableaux et des bals—des bals comme savent les organiser nos voisins et auxquels assistait l'élite de la société mobilienne, ont dignement terminé la nuit du 31 décembre.

Les derniers honneurs avaient été rendus à l'an 1875!

Un de nos reporters assistait aux fêtes dont nous venons de dire quelques mots. Admirablement reçu par les propriétaires du *Battle House*, le plus bel hôtel de Mobile, et comblé d'attentions par M. Delacon, éditeur du *Register*, il s'empresse de leur adresser l'expression de sa bien vive gratitude. Il n'oubliera jamais les gracieuses prévenances dont il a été l'objet de leur part et qui ont rendu si agréable son séjour à Mobile.

Cinq incendies pour commencer l'année.

Vers dix heures, samedi soir, le feu s'est déclaré dans la maison sise rue Jersey, entre Berlin et Milan, appartenant à Mme Ann Fry et habitée par elle.

La bâtisse a été consumée en quelques minutes. Les pertes, évaluées à $1000, sont couvertes par une assurance dans la compagnie mutuelle.

Les flammes ont gagné rapidement la maison voisine, la propriété de Mr James Fregold, puis une troisième maison, appartenant à Mr Owen Canoher et occupée par Stephen Taylor et Solomon Carter. Ces deux bâtisses ont été également détruites et n'étaient pas assurées. Les pertes totales dépassent $4000.

On ignore l'origine de l'incendie. Quand le feu a pris dans sa maison, Mme Fry était absente ainsi que toute sa famille.

Dimanche matin à deux heures et demie, un feu, allumé par un incendiaire, a éclaté dans la maison basse, sise à l'angle des rues Constantinople et Live Oak, la propriété de Mr John Weber et inhabitée. L'extincteur Babcock, qui fait partie du département de l'incendie, est arrivé promptement et a mis fin à ce commencement d'incendie.

Le dommage peut être évalué à $50.

A la même heure, dimanche matin, le feu a pris accidentellement à la menuiserie de Mr George Coates, dans sa maison, sise rue Tchoupitoulas 94; mais il a été éteint promptement, sans qu'il y ait besoin de donner l'alarme.

Dans la soirée de dimanche, vers onze heures et demie, un incendie a éclaté dans une maison sise à l'angle des rues Mandeville et Claiborne, appartenant à Mr Henry Toethler et inhabitée.

Les pompes n'ont pu arriver à temps et la bâtisse a été entièrement consumée. Comme elle était isolée, cependant, il n'y a pas eu conflagration. Les pertes sont évaluées à $1500, mais nous ignorons si elles sont couvertes par une assurance.

Il est évident que ce feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Enfin, le cinquième incendie s'est déclaré, hier matin, à deux heures et demie, dans la maison sise rue St. Joseph 179, appartenant à Mr. Wm. Hogan et occupée par lui.

Les pompiers ont triomphé cette fois de l'élément destructeur, et le dommage est insignifiant.

Petit enfant écrasé par un char urbain.

Hier matin, vers onze heures, un petit enfant, âgé de quinze mois, fils de Mme L. Bellisoma, qui demeure à l'angle des rues Conti et Bourgogne, est tombé sous la roue du char No 7, de la compagnie de chemin de fer urbain d'Orléans, et a été écrasé.

Le petit malheureux a expiré vers une heure de l'après-midi, et le driver du char a été arrêté.

Le budget de la ville.

Les administrateurs se sont réunis hier en comité pour discuter la question du budget. La séance a été secrète, et rien d'important n'a transpiré.

Il n'est pas probable que le conseil municipal adopte aujourd'hui le projet de budget, attendant toujours que la Législature prenne quelque mesure à l'égard des lois relatives à la police métropolitaine et aux écoles publiques.

Rixe et meurtre.

Une rixe et un meurtre ont eu lieu, dans la nuit de samedi à dimanche, dans une salle de l'angle des rues Delord et Remparts, où une société de gens de couleur donnait un bal.

Les danseuses et les danseuses pouvaient passer du petit édifice à un café attenant; ils en profitèrent et, un peu après minuit, chaque des assistants était excité par la boisson. C'est alors que commença la rixe.

Une jeune femme de couleur, Annie Wickley, dansait avec un homme qui l'avait conduite à la soirée et n'avait pas cessé de lui faire une cour assidue. Un nègre du nom d'Ernest Peppo, ancien ami de la malfaitresse, traversa la salle en courant, et saisit Annie par le bras. On ne sait du côté où la rixe venait d'éclater. Peppo, à la vue de la foule qui l'entourait, devint furieux; s'adressant à la jeune femme, il lui reprocha amèrement la manière dont elle avait agi à son égard; "Je suis, cria-t-il, dans le même état que George Morris, j'éprouve ce qu'il éprouvait, j'aimerais mieux vous voir étendue morte à mes pieds que de vous permettre d'appartenir à un autre", puis ajouta : "Je vous hâcherais comme Morris a haché Sarah Jones", et tira un long couteau dont il frappa Annie.

Il se disposait à porter d'autres coups à celle-ci lorsque deux individus de couleur le désarmèrent et l'entraînèrent précipitamment dans la rue. Peppo, sachant qu'il avait blessé la femme, s'enfuit; la police ne l'a pas encore arrêté.

Annie en recevant le coup de couteau, s'était affaissée sur elle-même. Les personnes présentes l'entourèrent et discutèrent longuement pour savoir si on irait chercher un médecin ou si on la transporterait chez elle. Il fut enfin décidé qu'il valait mieux la transporter à sa résidence, rue Palmyre, entre Baronne et Dryades, mais quand la malheureuse y arriva, il était trop tard; elle avait perdu trop de sang étanché que les frères et les sœurs se demandaient ce qu'il fallait faire.

Peppo, paraît-il, était venu au bal un quart d'heure avant la rixe et avait communiqué à deux individus son intention à l'égard d'Annie. Il avait, auparavant, chargé une autre femme d'aller s'assurer si Annie était dans la salle.

La victime avait, il y a trois mois, refusé d'épouser son meurtrier, qui avait, depuis cette époque, proféré des menaces de mort contre elle.

Le docteur Cooper a fait l'autopsie du cadavre. Le docteur Chastant a ajourné l'enquête à ce matin, onze heures, après avoir formé le jury.

Une femme jalouse.

Il n'y a pas que les hommes jaloux qui tuent leurs maîtresses infidèles, les femmes jalouses en font tout autant à l'égard de leurs amants, et si elles réussissent moins souvent, ce n'est pas faute de bonne volonté, mais c'est parce que la force leur manque.

Une publicaine nommée Rose Rousseau étant jalouse d'un certain George Martin, qui, après l'avoir tendrement aimée a fini par l'abandonner, a voulu se venger vendredi soir dernier.

Elle s'est mise en embuscade, à l'angle des rues Robin et Tchoupitoulas, sachant que son infidèle devait passer par là, et aussitôt que celui-ci a paru, elle lui a enfoncé très profondément son petit couteau dans la poitrine.

George Martin est tombé sans pousser un cri, et la femme s'est enfuie. Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Charité et il paraît que son état est très critique.

TEMPÉRATURE.—3 Jan. 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A.M.	57	14
12 M.	73	22
3 P.M.	74	23
6 P.M.	67	19

Législature de la Louisiane.

SÉNAT. Lundi 3 janvier 1876.

A midi, le lieut. gouverneur *de facto* Antoine, appelle le Sénat à l'ordre et après un délai de quelques minutes un quorum, composé de 25 membres, est annoncé.

Il est procédé à l'élection des officiers. Sont choisis : secrétaire, P. C. Bechtel; sergent d'armes, Wm. Mulford; assistant sergent, Wm. Mercer.

Un comité vient d'être député pour annoncer au gouverneur que la Chambre et le Sénat étaient prêts à expédier les affaires, une session extraordinaire a lieu.

La séance est reprise pour la lecture du message qui est renvoyé à l'impression avec ordre d'en tirer 1000 exemplaires.

Alors un comité de règlement est nommé et le Sénat s'ajourne par respect pour la mémoire de Mr. Southard et Pinson.

CHAMBRE.—Bientôt après midi l'orateur Estilette appelle la Chambre à l'ordre et tous les membres répondent à l'appel moins une douzaine.

Mr Durr, membre de la paroisse Grant, élu pour remplir la vacance causée par l'expulsion de Mr Ward de la Chambre, et Mr Woods, choisi par la paroisse Ouachita pour remplir la place de Mr Southard, décédé, sont admis à prêter serment.

Le gouverneur ayant été informé que le Sénat et la Chambre étaient organisés et prêts à expédier les affaires, le message annoncé de l'Exécutif est annoncé. On ne dispense de la lire et l'insertion en est ordonnée dans le journal. Il est en outre envoyé à l'impression. Mr Hunsacker propose d'en faire tirer 500 exemplaires sous forme de brochure.

Mr Dupré demande que la proposition soit déposée, sur la table ce qui est voté ne peut rien faire injustes, sur quoi la motion originelle prévaut.

Une force considérable de police, sous le commandement du Capt. Lawler, ayant été stationnée au capitole, Mr Dupré soumet une résolution par laquelle le gouverneur est invité à faire éloigner le détachement de la maison d'État, afin que la police soit rendue à son devoir propre qui est de protéger la vie et les biens des citoyens.

Mr. Murrell pense que la résolution devrait être adressée au surintendant de police.

Mr. Dupré préfère l'adresser au gouverneur qui est le véritable chef de la police. Applaudissements dans les galeries et les couloirs qui sont remplis de monde.) La résolution passe.

Mr Levissee présente une résolution pour allouer $150,000 pour la célébration du centenaire. La résolution est déposée sur la table.

Mr Haby présente une résolution d'ajournement jusqu'à demain, par respect pour la mémoire de Mr Pinson. La résolution, amendée de manière à comprendre la mémoire de Mr Southard, est adoptée à l'unanimité et la Chambre s'ajourne.

DÉLÉGUÉS A LA CONVENTION.—Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodeaux* :

Le président du Comité Exécutif Démocratique et Conservateur, autorisé par une résolution à choisir les dix délégués qui doivent représenter la paroisse Lafourche à la convention qui doit avoir lieu mercredi prochain, à la Nouvelle-Orléans, a désigné les citoyens dont les noms suivent, savoir : MM. D. E. Newell, H. N. Coon, R. R. McBride, Alfred Laforest, I. D. Moore, Thomas A. Roussel, Alexandre Thériot, R. H. Allen, Alexandre Folse et Toselmont Forest. On remarquera qu'aucun des membres qui composent le Comité Exécutif ne fait partie de cette délégation.

Une réunion des démocrates de la paroisse Ascension a choisi les délégués suivants : Henry L. Duffel, Allen Thomas, Jas. L. Brent, Doddridge Smith, Wm. King-Ben Allen, R. Prosper Landry, S. C. Hepburn, R. N. Sims, Searing Taylor, W. H. Ballard, Henry McCall.

☞ Le colonel Lassédat, une des victimes de l'accident de l'*Unicra*, va beaucoup mieux. La pose de l'appareil destiné à réduire la fracture s'est faite dans les meilleures conditions.

Le commandant Mangin et M. Godard, qui avaient été le plus gravement blessés après le colonel Lassédat, n'auront pas à craindre non plus d'amputation, bien que la fracture de M. Godard—fracture du genou, comme nous l'avons dit—soit des plus dangereuses. Mais l'enflure, qui avait été d'abord considérable, a diminué sensiblement, aucun dépôt ne s'est formé, et il y a tout lieu de croire qu'on pourra procéder prochainement à la réduction de la fracture de la rotule.

☞ Si vous désirez être bien coiffé et à bon marché, vous et vos enfants, allez au Robt. E. Lee, coin St-Louis et Royale et coin Bourbon et Canal.

—5—

Les éléments des os, de la cervelle et des muscles.—Les éléments constituants des os, de la cervelle et des muscles et dans une constitution bien entretenue, la formation de ces constituants corporels n'est interrompue ni jour ni nuit. D'autre part, quand la digestion ou l'assimilation est imparfaite, la formation éprouve des obstacles et les éléments destructeurs n'étant pas contrariés par le procédé réparateur de la nature, le système est menacé d'une ruine prochaine. Les Hostetter's Stomach Bitters sont particulièrement propres à détruire les causes qui mènent à une décadence prématurée des énergies vitales, écartant tous les obstacles à une complète digestion ou assimilation de la nourriture, et empêchant la déperdition des forces physiques. Pour la diminution des forces résultant des maux, ces bitters sont le meilleur de tous les remèdes et leurs effets fortifiants sur le système les mettent à même de braver les influences atmosphériques qui engendrent la fièvre d'intoxication.

Avis d'élection.—Société Française de Bienfaisance Elisée de Jefferson.—Conformément à l'article 5 de notre charte, l'élection annuelle pour les officiers et le Conseil aura lieu jeudi 6 janvier 1876, à la salle de réunion de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

Les membres en retard sont priés de se conformer à l'article 21 de notre Constitution sous peine d'être exclus du vote.

Par ordre du président.

29 déc—ac 6 jan. C. VERNEUIL, Secrétaire.

Décédé, hier soir à 11 heures et demie, à l'âge de dix-neuf ans et sept mois, JOHN PETIT jr., fils du capitaine John Petit. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mardi, à quatre heures et demie. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire No 167 rue du Bayou, entre St-Claude et Tréme.

Clergé St-Augustin.

Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, au No 19 de la rue du Champ.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1876.—Avis est donné aux membres de cette société de la mort de T. J. Hosley, décédé, à la Nile-Orléans, le 20 août 1875, de la mort de J. A. Chambers, décédé, à la Nile-Orléans, le 14 septembre 1875, de la mort de Richard Sims, décédé, à la Nile-Orléans, le 2 octobre 1875. Ils sont priés de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société No 19 de la rue du Champ et d'y payer $1,25 sur chacun de ces décès, dû au 12 février 1876, à 4 heures de l'après midi.

E. W. YOUNG, Secrétaire.

2janv—3n 9

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Brussels, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Ouvertures de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou parde.
A. BROUSSEAU & SON.
1jan—6t PP

Société culinaire philanthropique de la Nile-Orléans.—Avis est donné aux membres de cette société qu'une convocation extraordinaire aura lieu JEUDI, 6 du courant, à huit heures du soir, au local, encoignure Remparts et Tonnelle.

Par ordre du Président :

4jan—1f. Le secrétaire, E. B. CHAZOT.

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—A une assemblée du Conseil des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende semi annuel de CINQ pour cent a été déclaré payable sur demande.

J. GARR, Caissier
4jany—5t.

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1875.—A une élection, tenue le 3 du mois dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus directeurs de cette institution pour l'année suivante :

Messrs THOS. LAYTON,
WM. C. C. CLAIBORNE,
BENJAS. JOHNSON,
JNO. I. MOORE,
H. H. STANLEY,
WM. C. C. CLAIBORNE, JR.

Et à une assemblée du Conseil des Directeurs, tenue sujo-rd'hui, Mr THOMAS LAYTON a été unanimement réélu Président.

4 jan—6t J. GARR, caissier.

Banque des Fermiers de la Louisiane, département du capital actif—Nile-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

JAS. J. TAILETON,
4 jan—2t p.a. jus 7 fév Caissier.

Banque de l'Union de la Nouvelle-Orléans.—Nile-Orléans, 3 janvier 1876.—Le 12 du mois dernier, a une élection par les actionnaires de cette institution, les messieurs ci-dessous suivants ont été dûment élus directeurs pour l'année courante :

GEO. JONAS, J. C. MORRIS,
J. H. STAUFFER, E. J. HART,
J. M. ALLEN, EMORY CLAPP,
R. S. HOWARD.

Et aujourd'hui, à une réunion des directeurs, Mr GEO. JONAS a été réélu président, à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE,
4 janv—1tf Caissier.

Caisse de Orphelines.—Nile-Orléans, 4 janvier 1876.—L'assemblée annuelle aura lieu à l'asile Peyton, le LUNDI, 17 de courant.

MRS M. J. ANDERSON,
4 janv—4 ad 17 Secrétaire.

Bureau de New Orleans City Railroad Company.—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et du New Orleans, Mobile and Lake Shore Railroad Company ayant été approuvées et ratifiées ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au QUINZE DU COURANT, soumettre aux mêmes actions